



La Conseillère d'Etat,
Présidente de la cour administrative d'appel de Nancy,

Vu le code de justice administrative ;

Vu le décret du 11 juin 2024 par lequel le Président de la République a nommé M. Stéphane Barteaux, président du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, dans les fonctions de président-assesseur à la cour administrative d'appel de Nancy, à compter du 1^{er} septembre 2024 :

DECIDE

Article unique :

M. Stéphane Barteaux, président-assesseur à la cour administrative d'appel de Nancy, est désigné comme président de formation de jugement pour statuer au sens et pour l'application des dispositions du code de justice administrative faisant référence à ces fonctions, à compter du 1^{er} juin 2026.

Fait à Nancy, le 29 mai 2026



Pascaline ROUSSELLE

Copie à M. Stéphane BARTEAUX